Techniques de physiothérapie (144.A0)

Secteur 19 – Santé

Programme d'études collégiales

Québec

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Coordination
Jean-Pierre Fons, Lucie Michon et Estelle Lépine
Responsables – Secteur Santé
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction
Diane Barrette
Conseillère en élaboration de programmes d'études

Alain Bouchard
Louise Savard
Cégep de Chicoutimi

Lyne Hébert
Cégep Montmorency

Flavie Achard
Professeure de biologie
Cégep Montmorency

Richard Gagnon
Professeur de physique
Cégep de Sherbrooke

Monique Tremblay
Professeure de psychologie
Cégep François-Xavier-Garneau

Mise à jour du programme d'études – Version 2014
Isabelle Pelletier
Enseignante
Techniques de réadaptation physique
Cégep Marie-Victorin

Hélène Charpentier
Chargée de projets
Direction des programmes de formation technique
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Révision technique – Version 2014
Diane Barrette
Conseillère en élaboration de programmes d'études

Révision linguistique
Sous la responsabilité de la Direction des communi

Remerciements

La production du présent document a été rendue possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Marielle Bourque
Thérapeute

Évelyne Charbonneau
Thérapeute

Nathalie Chouinard
Thérapeute

Nicole Cliche
Thérapeute

Ginette Plourde
Thérapeute

René Joyal
Fédération des physiothérapeutes en pratique privée du Québec

Constance Lamarche
Association des centres d'accueil du Québec

Francine Lamontagne
Association des hôpitaux du Québec

Renée Laplace
Société québécoise des thérapeutes en réadaptation physique

Johanne McGurrin
Syndi

144.A0 Techniques de physiothérapie

Année d’approbation : 2015

Type de sanction :	Diplôme d’études collégiales
Nombre d'unités :	91 2/3 unités
Durée totale :	2 745 heures d’enseignement

Formation générale :	660	heures d’enseignement
Formation spécifique :	2 085	heures d’enseignement

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d’études collégiales.

Le programme d'études *Techniques de physiothérapie*

Le programme d'études Techniques de physiothérapie a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme Techniques de physiothérapie comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.

- La formation J p Q p U D O H F R P P X Q H j W R X V O H V S U R J U D P P:H V G ¶ p W X G
  - langue d'enseignement et littérature : 7 • X Q L W p V
  - philosophie ou humanities : 4 • X Q L W p V
  - éducation physique : 3 unités;
  - langue seconde : 2 unités.

- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
  - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
  - philosophie ou humanities : 2 unités;
  - langue seconde : 2 unités.

- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
  - sciences humaines;
  - culture scientifique et technologique;
  - langue moderne;
  - langage mathématique et informati ;

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études Techniques de physiothérapie vise

Pour le programme Techniques de physiothérapie, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- sur le plan des habiletés :
  -

- au développement d’une réflexion critique sur différents sujets, dont l’impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l’oral comme à l’écrit,
- à l’adoption d’un regard critique sur ses productions afin d’en percevoir les

- de sa capacité d’accéder à la culture anglophone,
- de sa capacité d’intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l’ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes :
  - de sa perception du rôle de l’anglais dans son domaine d’études,
  - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
  - de son souci de s’exprimer et d’agir de façon éthique, en particulier sous l’angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d’interaction ou dans l’usage de sources,
  - de son souci d’utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L’élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
  - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
  - des liens entre les habitudes de vie, l’activité physique, la condition physique et la santé,
  - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l’amélioration de sa condition physique et de sa santé,
  - des règles, des techniques et des conditions de pratique d’un certain nombre d’activités physiques ou sportives,
  - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l’activité physique;

- sur le plan des habiletés :

x

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

002W Analyser la fonction de travail.
002X Se référer au fonctionnement normal de l'organisme humain.
002Y Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.
002Z Analyser les positions et les mouvements du corps humain.
003A Prodiguer des soins de base et des soins d'urgence.
003B Associer des mécanismes physiologiques à des besoins de réadaptation physique.
003C Interpréter l'information relative à l'état pathologique et aux interventions pertinentes.
003D Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.
003E Intervenir en cas de perte de mobilité.
003F Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.
003G Intervenir en cas de pertes fonctionnelles.
003H Effectuer des traitements par électrothérapie.
0559 Établir des relations professionnelles.
003K Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes orthopédiques et rhumatologiques.
003L Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes neurologiques.
003M Adapter l'approche clinique aux particularités d'un handicap et d'un milieu d'intervention.
003N Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.
055A Procéder à une rééducation adaptée à une clientèle gériatrique.
003Q Offrir des services professionnels.

Formation générale commune et propre

16 € unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- x 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- x 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- x 4SA2 Communiquer avec aisanceei

Formation générale complémentaire

4 unités, 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- x 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- x 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- x 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- x 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- x 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- x 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- x 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- x 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- x 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- x 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- x 0014 Réaliser une production artistique.
- x 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- x 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- x les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- x les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

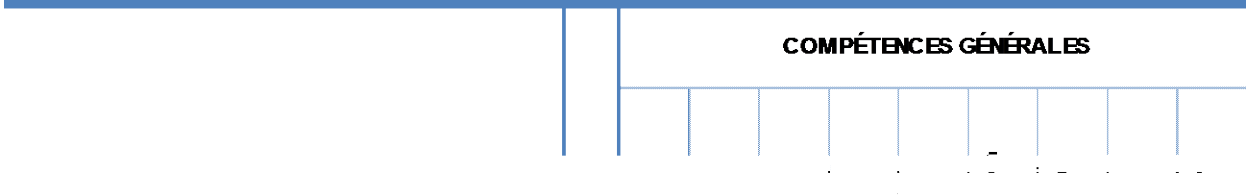

Formation spécifique

Code : 002W

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser la fonction de travail.	x À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la profession ainsi que sur les entreprises et les établissements publics et privés du secteur. x À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.	x Pertinence de l'information recueillie. x Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. x Connaissance exacte de l'organisation des établissements et des services du réseau de la santé et des services sociaux. x Établissement de liens pertinents entre des approches de traitement particulières et la pratique courante. x Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.
2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.	x Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. x Détermination exacte de l'importance relative des tâches. x Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	x Pertinence des liens entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail. x Reconnaissance appropriée des facteurs susceptibles de conduire à l'épuisement professionnel ou de le prévenir.

Code : 002X

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Code : 002Y

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Repérer des structures anatomiques de l'appareil locomoteur.	x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x Auprès de personnes de tous les âges. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x À partir des règles de déontologie professionnelle. x À l'aide de planches et de modèles anatomiques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1.	

Code : 002Z

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser les positions et les mouvements du corps humain.	x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x Auprès de personnes de tous les âges. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x À partir des règles de déontologie professionnelle. x À l'aide d'accessoires et d'équipement. x À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1.	

Code : 003A

Objectif	*Standard*

Code :	003B

Code : 003D

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en cas de problèmes de douleur et de circulation.	x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x Auprès de personnes de tous les âges. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x À partir des règles de déontologie professionnelle. x À l'aide de mobilier, d'équipement, d'appareils, d'accessoires, d'instruments de mesure et de matériel. x À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir un contexte favorable à l'exécution de l'intervention.	x Préparation soignée des lieux et du matériel. x Manifestation de comportements professionnels. x Application de mesures visant le confort et la sécurité. x Prise en compte des contre-indications. x Information et consignes adaptées à la situation.
2. Effectuer un bilan de la douleur et un bilan de la circulation.	x Questions pertinentes concernant les signes et les symptômes. x Exécution correcte des tests et des mesures. x Consignation claire des données recueillies. x Interprétation correcte des données recueillies.
3. Effectuer des interventions à des fins antalgiques, trophiques ou compressives.	x Choix des interventions et de leurs paramètres d'application en fonction des objectifs visés. x Utilisation correcte des agents thermiques superficiels, de l'hydrothérapie et du circulateur mécanique. x Enseignement approprié d'exercices circulatoires. x Adaptation de l'intervention en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.
4. Effectuer un massage.	x Choix des techniques et de leurs paramètres d'application en fonction des objectifs. x Exécution correcte des techniques de massage. x Adaptation de l'intervention en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.
5. Appliquer des techniques de relaxation.	x Choix pertinent des techniques de relaxation. x Application appropriée de techniques passives de relaxation. x Enseignement approprié des techniques passives de relaxation.

Code : 003E

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Enseigner des exercices pour améliorer la mobilité.	x Conception d'un programme d'exercices adapté aux objectifs et au contexte. x Explication des exercices adaptée à la clientèle. x Stratégies d'intervention favorisant la participation de la patiente ou du patient. x Présentation écrite des exercices. x Adaptation de l'intervention en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.

Code : 003F

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en cas de déficience de la fonction musculaire.	x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x Auprès de personnes de tous les âges. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x À partir des règles de déontologie professionnelle. x À l'aide de mobilier, d'équipement, d'accessoires, d'instruments de mesure et de matériel. x À l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC). x À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence

Code : 003G

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**

Code : 003H

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des traitements par électrothérapie.	x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x Auprès de personnes de tous les âges. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x À partir des règles de déontologie professionnelle. x À l'aide d'appareils d'électrothérapie, de mobilier, d'accessoires et de matériel. x À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir un contexte favorable à l'exécution de l'intervention.	x Préparation soignée des lieux et du matériel. x Manifestation de comportements professionnels. x Application de mesures visant le confort et la sécurité. x Prise en compte des contre-indications. x Information et consignes adaptées à la situation.
2. Donner des explications sur les principes d'utilisation des appareils d'électrothérapie.	x Explications appropriées en fonction des caractéristiques des courants et des ondes et de leurs effets sur les structures du corps humain. x Explications relatives à l'utilisation des appareils et aux mesures de sécurité.

3.

Code : 0559

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Établir des relations professionnelles.	

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Expliquer le plan de traitement à la patiente ou au patient.	x Explications adaptées concernant l'orientation et la nature du plan de traitement. x Obtention du consentement de la patiente, du patient ou de ses proches à l'orientation du plan de traitement.
5. Appliquer le traitement.	x Organisation efficace du déroulement des interventions. x Exécution correcte des techniques de traitement. x Utilisation appropriée des aides techniques. x Adaptation du traitement en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.
6. Enseigner des exercices et des mesures contribuant à la rééducation.	x Conception d'un programme d'exercices adapté aux objectifs de rééducation. x Explications concernant les exercices et les conseils adaptées à la clientèle. x Stratégies d'intervention favorisant la participation de la patiente, du patient ou d'un groupe. x Présentation écrite appropriée des exercices et des conseils. x Adaptation des exercices et des conseils en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.
7. Consigner au dossier les éléments de l'évaluatiotu da	

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Adopter une approche particulière selon le milieu thérapeutique ou le milieu de vie.	x Prise en considération de l'incidence du type de milieu thérapeutique ou de milieu de vie sur le processus de réadaptation. x Stratégies d'intervention adaptées au type de milieu. x Adaptation de l'environnement de manière à favoriser l'orientation et l'autonomie de la patiente ou du patient. x Collaboration appropriée avec d'autres personnes-ressources ou avec les proches de la patiente ou du patient.

Code : 003N

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Rééduquer des personnes éprouvant des problèmes vasculaires et respiratoires.	x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x Pour des insuffisances artérielles, veineuses et lymphatiques, des plaies, des conditions associées de type cardiovasculaire et des atteintes respiratoires chroniques. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x En vue du maintien des acquis ou de l'obtention d'un rendement fonctionnel optimal. x À partir des règles de déontologie professionnelle et des politiques du milieu thérapeutique. x Par des techniques courantes d'évaluation et de traitement. x À l'aide du mobilier, d'équipement, d'appareils, d'accessoires, d'instruments de mesure et de matériel. x À l'aide de matériel et de support informatiques. x À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir un contexte favorable à l'exécution de	

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Appliquer le traitement.	x Organisation efficace du déroulement des interventions. x Exécution correcte des techniques de traitement. x Utilisation appropriée des accessoires et du matériel. x Adaptation du traitement en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.
6. Enseigner des exercices et des mesures contribuant à la rééducation.	x Conception d'un programme d'exercices adapté aux objectifs de rééducation. x Explications concernant les exercices et les conseils adaptées à la clientèle. x Stratégies d'intervention favorisant la participation de la patiente ou du patient. x Présentation écrite appropriée des exercices et des conseils. x Adaptation des exercices et des conseils en fonction des réactions de la patiente ou du patient et des changements dans son état.
7. Consigner au dossier les éléments de l'évaluation et du traitement.	x Inscription des données conformément à un protocole de tenue de dossier.

Code : 055A

Objectif	*Standard*

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Établir un plan de traitement tenant compte de l'autonomie fonctionnelle.	x Établissement d'une liste de problèmes par ordre de priorité. x Participation appropriée à l'établissement du plan d'intervention global. x Établissement d'objectifs thérapeutiques réalistes et adaptés aux besoins globaux de la personne âgée. x Choix pertinent des techniques de traitement et de leurs paramètres d'application.
4. Expliquer le plan de traitement à la patiente ou au patient et à ses proches.	x

Code : 003Q

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Offrir des services professionnels.	x Auprès de personnes de tous les âges. x Dans le cadre légal de l'exercice de la profession. x En collaboration avec différentes personnes-ressources. x Pour des atteintes et des clientèles diversifiées. x À partir des informations préalables à la prise en charge de la patiente ou du patient. x À partir des règles de déontologie professionnelle et des politiques du milieu thérapeutique. x À l'aide de mobilier, d'équipement, d'appareils, d'aides techniques, d'accessoires, d'instruments de mesure et de matériel. x À l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC). x À l'aide d'ouvrages de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier son travail.	x Établissement correct des priorités. x Adaptation appropriée du plan de travail en fonction de situations imprévues. x

Éléments de la compétence	Critères de performance
4.	

Formation générale commune et propre

Formation générale commune

Langue d'enseignement et littérature	Code : 4EF0

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Reconnaître le propos du texte.	x Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	x Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. x Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	x Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	x Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. x Pertinence et cohérence du plan. x Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	x Utilisation appropriée des éléments d'analyse. x Pertinence des exemples choisis. x Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. x Précision et richesse du vocabulaire. x Respect du registre de langue approprié. x Respect des règles de présentation d'une production écrite. x Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. x Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	x Utilisation appropriée de stratégies de révision. x Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage	
Discipline :	Français, langue d'enseignement et littérature
Pondération :	2-2-3 ou 1-3-3
Unités :	2 •
Précision :	Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Langue d'enseignement et littérature	Code : 4EF1

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence
Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	x Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	x Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	x Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	x Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. x Pertinence et cohérence du plan. x Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	x Respect des limites du sujet de la dissertation. x Développement approprié des idées. x Pertinence des exemples choisis. x Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. x Précision et richesse du vocabulaire. x Respect du registre de langue approprié. x Respect des règles de présentation d'une production écrite. x Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. x Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte**.**	x Utilisation appropriée de stratégies de révision. x Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature Pondération : 3-1-3 Unités : 2 •

Langue d'enseignement et littérature	Code : 4EFP

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	x Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. x Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. x Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. x Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	x Exploration de sujets variés. x Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	x Choix approprié des sources d'information. x Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	x Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. x Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment. à son champ d'études.	x Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. x Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. x Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. x Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. x Précision et richesse du vocabulaire. x Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Formation générale commune

Philosophie	Code : 4PH0

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Traiter d’une question philosophique.

Éléments de la compétence **Critères de performance** **5:4** **D1 Tw 1-8(o)-n**

Philosophie	Code : 4PHP

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence
Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	x Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. x Utilisation appropriée des notions. x Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	x Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	x Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. x Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. x Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. x Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	x Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. x Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. x Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. x Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Anglais, langue seconde (niveau II) — Code : 4SA1

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	x Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. x Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	x Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. x Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	x Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. x

Anglais, langue seconde (niveau III)	Code : 4SA2

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	x Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	x Reconnaissance du sens général. x Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. x Identification précise de la structure du texte. x Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	x Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. x Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. x Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. x Prononciation, intonation et débit généralement corrects. x Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	x Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. x Respect de la situation et de l'objectif de communication. x Présence d'idées et d'expressions nouvelles. x Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. x Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. x Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. x Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. x Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau I)	Code : 4SAP

Objectif — *Standard*

Énoncé de la compétence
Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	x Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	x Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.

Anglais, langue seconde (niveau II)	Code : 4SAQ

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	x Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. x Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	x Reconnaissance du sens général. x Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. x Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. x Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	x Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. x Communication appropriée à la situation. x Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. x Application convenable du code grammatical. x Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	x Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350

Anglais, langue seconde (niveau III)	Code : 4SAR

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	- Repérage des éléments d'information pertinents - Reconnaissance des fonctions de langage - Repérage des éléments de sens implicites

Formation générale propre

Éducation physique — Code : 4EP0

Objectif

Éducation physique	Code : 4EP1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence
Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique**.**	x Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique. x Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique. x Formulation correcte d'objectifs personnels. x Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs. x Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.
2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.	x Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. x Respect des règles de sécurité et d'éthique. x Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices. x Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.

Éducation physique	Code : 4EP2

Objectif ***Standard***

Énoncé de la compétence
Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	x Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la

Formation générale complémentaire

Sciences humaines	Code : 000V

Objectif ***Standard***

Sciences humaines	Code : 000W

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	x Individuellement. x À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. x À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	x Présentation de l'historique de la problématique. x Utilisation des concepts et du langage appropriés. x Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	x Formulation claire d'une question. x Sélection de données documentaires pertinentes. x Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	x Utilisation appropriée de la méthode choiss

Culture scientifique et technologique	Code : 000X

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	x Individuellement. x À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. x À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Culture scientifique et technologique	Code : 000Y

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	x Individuellement ou en équipe. x À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. x En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. x À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Langue moderne	Code : 000Z

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	x Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. x Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. x À partir de mises en situation sur des thèmes connus. x À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	x Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. x Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. x Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	x Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. x Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. x Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	x Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. x Application appropriée des règles grammaticales. x Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. x Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. x Prononciation intelligible. x Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. x Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Langue moderne	Code : 0010

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	x À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. x À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. x À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. x À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. x À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Saisir le sens d'un message entendu.	x Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. x Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. x Association /LBod6r tl3(2(i)3.2nd)-12.3age ent xi

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	x Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. x Application appropriée des règles grammaticales. x Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. x Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. x Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. x Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement :	45
Unités :	2
Précisions :	L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Langue moderne	Code : 0067

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	x Individuellement. x À l’occasion d’un échange verbal d’un minimum de vingt répliques. x À l’occasion de la rédaction d’un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l’alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). x h1(8i)2(513(nf*96 644.63p(nf* s-8.1)-8e

Langage mathématique et informatique	Code : 0011

Objectif	*Standard*
Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de	

Art et esthétique	Code : 0013

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	x Individuellement. x À partir d'une production artistique désignée. x À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	x Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	x Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	x Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.
Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Art et esthétique	Code : 0014

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Réaliser une production artistique.	x Individuellement. x À l'occasion d'un exercice pratique. x Dans un contexte de création ou d'interprétation. x À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	x Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	x Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. x Application adéquate des techniques artistiques. x Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Problématiques contemporaines	Code : 021L

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	**Contexte de réalisation**
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	x Individuellement ou en équipe. x En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	**Critères de performance**

1. Identifier de m am5ru1( )-12.23(es)-8(pr)-6.4(o)-12b9(pl)-8de d5iier

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique dans les programmes d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme Techniques de physiothérapie n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Éducation,
supérieur
et Recherche
Québec